



# Masters PVC Pro Medium Clear Cement Oatey

Version Num: 1.2

Fiche de données de sécurité selon les exigences du SIMDUT 2015

Date d'émission: **03/15/2021**

Date d'impression: **03/15/2021**

S.GHS.CAN.FR

## SECTION 1 Identification

### Identificateur de produit

|                                |   |
|--------------------------------|---|
| Nom du produit                 | Masters PVC Pro Medium Clear Cement     |
| Synonymes                      | Pas Disponible                          |
| Nom d'expédition               | ADHÉSIFS; ADHÉSIFS                      |
| Autres moyens d'identification | PVC250-C, PVC500-C, PVC1L-C and PVC4L-C |

### Utilisation recommandée de la substance chimique et les restrictions sur l'utilisation

|  |  |
|--|--|
| Utilisations identifiées pertinentes : | Joining PVC Pipe or Fittings to ABS Pipe or Fittings |
|--|--|

### Nom, adresse et numéro de téléphone du fabricant du produit chimique, importateur et autre partie responsable

|                                |  |
|--------------------------------|--|
| Nom commercial de l'entreprise | Oatey  |
| Adresse                        | 620 Steven Court, Newmarket, ON L3Y 622 Canada |
| Téléphone                      | 905-898-2557                                   |
| Fax                            | Pas Disponible                                 |
| Site Internet                  | Pas Disponible                                 |
| Courriel                       | info@oatey.com                                 |

### Numéros de téléphone d'urgence

|                                       |  |
|---------------------------------------|--|
| Association / Organisation            | ChemTrec                                       |
| Numéro de téléphone d'appel d'urgence | 1-800-424-9300 (Outside the US 1-703-527-3887) |
| Autres numéros de téléphone d'urgence | Emergency First Aid: 1-877-740-5015            |

## SECTION 2 Identification des dangers

### Classification de la substance ou du mélange

|                |  |
|----------------|--|
| Classification | Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie de danger 2A, Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique, catégorie de danger 3, Effets narcotiques, Liquides inflammables, catégorie de danger 2, Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique Catégorie 3 (irritation des voies respiratoires), Toxicité aiguë (par voie orale), catégories de danger 4, Corrosif/irritant pour la peau, catégorie de danger 2, Danger par aspiration, catégorie de danger 1, Cancérogénicité, catégorie de danger 2, Dangers pour la santé pas autrement classé Catégorie 1, Dangers physiques non classés ailleurs Catégorie 1 |
|----------------|--|

### Éléments d'étiquetage

## Masters PVC Pro Medium Clear Cement

|                          |   |
|--------------------------|---|
| Pictogramme(s) de danger |  |
|--------------------------|---|

|                         |        |
|-------------------------|--------|
| Mention d'avertissement | Danger |
|-------------------------|--------|

## Déclaration(s) sur les risques

|      |   |
|------|---|
| H319 | Provoque une sévère irritation des yeux.  |
| H336 | Peut provoquer somnolence ou vertiges.  |
| H225 | Liquide et vapeurs très inflammables.   |
| H335 | Peut irriter les voies respiratoires.   |
| H302 | Nocif en cas d'ingestion.   |
| H315 | Provoque une irritation cutanée.  |
| H304 | Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. |
| H351 | Susceptible de provoquer le cancer .  |

## Danger physique et risque pour la santé non classé ailleurs

Frequent or prolonged contact may defat and dry the skin, leading to discomfort and dermatitis. May form explosive peroxides.

## Déclarations de Sécurité: Prévention

|      |  |
|------|--|
| P201 | Se procurer les instructions avant utilisation.  |
| P202 | Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.   |
| P210 | Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. |
| P233 | Gardez le contenant bien fermé.  |
| P271 | Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.   |
| P280 | Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive/...        |
| P240 | Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.   |
| P241 | Utiliser du matériel [électrique/de ventilation/d'éclairage/...] antidéflagrant.   |
| P242 | Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles.  |
| P243 | Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.   |
| P261 | Éviter de respirer les brouillards/ vapeurs/aérosols.  |
| P270 | Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit   |
| P281 | Utiliser un équipement de protection individuelle selon les besoins.   |

## Déclarations de Sécurité: Réponse

|                |  |
|----------------|--|
| P301+P310      | EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/...  |
| P308+P313      | EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin   |
| P321           | Traitement spécifique (voir cette étiquette).  |
| P331           | NE PAS faire vomir   |
| P370+P378      | En cas d'incendie: Utiliser une mousse résistant à l'alcool ou une mousse de protéines normale pour l'extinction.  |
| P305+P351+P338 | EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. |
| P337+P313      | Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin  |
| P301+P312      | EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/.../en cas de malaise.   |
| P303+P361+P353 | EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].  |
| P304+P340      | EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.  |
| P330           | Rincer la bouche   |
| P332+P313      | En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.   |
| P362+P364      | Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.   |

## Masters PVC Pro Medium Clear Cement

## Déclarations de Sécurité: Stockage

|           |   |
|-----------|---|
| P403+P235 | Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. |
| P405      | Garder sous clef.                                     |

## Déclarations de Sécurité: Élimination

|      |  |
|------|--|
| P501 | Éliminer le contenu/réceptacle dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux autorisé conformément à toute réglementation locale. |
|------|--|

## SECTION 3 Composition/informations sur les composants

## Substances

Voir la section ci-dessous pour la composition des mélanges

## Mélanges

| Numéro CAS  | %[poids] | Nom                                |
|-------------|----------|------------------------------------|
| 109-99-9    | 30-50    | <u>tétrahydrofurane</u>            |
| 78-93-3     | 10-25    | <u>butanone: éthylméthylcétone</u> |
| 108-94-1*   | 10-25    | <u>cyclohexanone</u>               |
| 67-64-1*    | 10-25    | <u>Acetone</u>                     |
| 9002-86-2*  | 12-20    | <u>Polyvinyl chloride (PVC)</u>    |
| 112945-52-5 | 1-5      | <u>AMORPHOUS SILICA</u>            |

## SECTION 4 Premiers secours

## Description des premiers secours

|                              |   |
|------------------------------|---|
| <b>Contact avec les yeux</b> | <p>Si ce produit entre en contact avec les yeux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▸ Maintenir immédiatement les yeux ouverts et rincer de manière continue avec de l'eau claire.</li> <li>▸ S'assurer d'une irrigation complète des yeux en gardant les paupières écartées et éloignées du centre des yeux et aussi en soulevant occasionnellement les paupières du haut et du bas.</li> <li>▸ Si la douleur persiste ou réapparaît, rechercher un avis médical.</li> <li>▸ En cas de blessures aux yeux, les lentilles de contact ne doivent être retirées que par une personne formée.</li> </ul>  |
| <b>Contact avec la peau</b>  | <p>Si le produit entre en contact avec la peau:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▸ Retirer immédiatement tous les vêtements contaminés, chaussures incluses.</li> <li>▸ Laver les zones affectées à grand eau (et avec du savon si disponible).</li> <li>▸ Rechercher un avis médical en cas d'irritation.</li> </ul>   |
| <b>Inhalation</b>            | <ul style="list-style-type: none"> <li>▸ En cas d'inhalation de vapeurs, d'aérosols ou de produits de combustion, déplacer la personne affectée vers un endroit bien aéré.</li> <li>▸ Couché le patient sur le sol. Conserver-le au chaud et lui permettre de se reposer.</li> <li>▸ Les prothèses telles que les fausses dents, qui pourraient bloquer les voies respiratoires, doivent être retirées si possible avant d'entamer les procédures de premiers soins.</li> <li>▸ Si disponible, administrer de l'oxygène médical par une personne formée. Si la respiration est faible ou est stoppée, s'assurer que les voies respiratoires sont dégagées et entamer une réanimation, de préférence à l'aide d'un appareil respiratoire autonome à demande de valve, un masque avec ballonnet et valve ou un masque de poche comme appris. Réaliser une RCP si nécessaire.</li> <li>▸ Transporter sans délai à l'hôpital ou chez un docteur.</li> </ul> |
| <b>Ingestion</b>             | <ul style="list-style-type: none"> <li>▸ Donnez un verre d'eau immédiatement.</li> <li>▸ Les premiers soins ne sont généralement pas nécessaires. En cas de doute, contactez un centre anti-poisons ou un médecin.</li> </ul>   |

## Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Tout produit aspiré durant un vomissement peut provoquer un dommage aux poumons. En conséquence, les vomissements ne doivent pas être induites mécaniquement or pharmacologiquement. Les moyens mécaniques doivent être utilisés s'il est considéré comme nécessaire pour vider le contenu de l'estomac; ceci inclut un lavage gastrique après une intubation endotrachéale. Si un vomissement spontané est survenu après l'ingestion, le patient doit être contrôlé pour des difficultés pulmonaires, car des effets négatifs de l'aspiration dans les poumons peuvent être retardés jusqu'à 48 heures.

Traiter symptomatiquement.

## SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie

## Masters PVC Pro Medium Clear Cement

## Moyens d'extinction

- ▶ Mousse stable face à l'alcool.
- ▶ Poudre chimique sèche.
- ▶ BCF (si la législation le permet).
- ▶ Dioxyde de carbone.
- ▶ Spray ou brouillard d'eau - Feux importants uniquement.

## Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

|                               |   |
|-------------------------------|---|
| <b>Incompatibilité au feu</b> | Éviter un contact avec les agents oxydants i.e. nitrates, acides oxydants, décolorants avec chlore, chlore de piscine etc. car un allumage peut survenir. |
|-------------------------------|---|

## Équipement de protection spécial et précautions particulières pour les pompiers

|                                    |   |
|------------------------------------|---|
| <b>Lutte Incendie</b>              | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Appelez les pompiers et donnez-leur le lieu et la nature du risque.</li> <li>▶ Peut être violemment réactif. Peut exploser.</li> <li>▶ Mettez un appareil respiratoire ainsi que gants de protection.</li> <li>▶ Évitez par tous les moyens possibles les déversements dans les égouts et canalisations et les cours d'eau.</li> <li>▶ Envisagez l'évacuation.</li> <li>▶ Lutte contre le feu à une distance appropriée protégé de manière adéquate.</li> <li>▶ Si cela n'entraîne pas de danger, éteignez les appareils électriques jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de fumée.</li> <li>▶ Utilisez un fin jet d'eau pour maîtriser le feu et rafraîchir la zone avoisinante.</li> <li>▶ Évitez d'envoyer de l'eau sur toute flaque.</li> <li>▶ N'approchez pas des récipients qui pourraient être chauds.</li> <li>▶ Aspergez les récipients qui sont exposés au feu à partir d'un endroit protégé.</li> <li>▶ S'il n'y a pas de danger, déplacez les récipients que le feu pourrait atteindre.</li> </ul> |
| <b>Risque D'Incendie/Explosion</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Les liquides et les fumées sont particulièrement inflammables.</li> <li>▶ Le risque de feu est grave lorsqu'il y a chaleur, des flammes et/ou des oxydants.</li> <li>▶ Les fumées peuvent facilement se déplacer et atteindre le foyer.</li> <li>▶ La chaleur peut entraîner l'expansion ou la décomposition ainsi qu'une explosion des récipients.</li> <li>▶ S'il y a combustion, des fumées toxiques de monoxyde de carbone (CO) peuvent être émises.</li> </ul> <p>Les produits de combustion comprennent:<br/> dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)<br/> dioxyde de silicium (SiO<sub>2</sub>).<br/> d'autres produits de pyrolyse typiques de la combustion des matières organiques.</p> <p><b>ATTENTION:</b> Un contact prolongé avec l'air et la lumière peut engendrer la formation de peroxydes potentiellement dangereux.</p>  |

## SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

## Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Voir l'article 8

## Précautions pour la protection de l'environnement

Voir section 12

## Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

|                               |  |
|-------------------------------|--|
| <b>Eclaboussures Mineures</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Éliminez toutes les sources d'incendie.</li> <li>▶ Nettoyez tout de suite tous les écoulements.</li> <li>▶ Évitez de respirer les vapeurs et le contact avec la peau et les yeux.</li> <li>▶ Contrôlez le contact de votre corps en portant un équipement de protection.</li> <li>▶ Contenez et absorbez les petites quantités avec de la vermiculite ou tout autre matériel absorbant.</li> <li>▶ Essayez.</li> <li>▶ Ramassez les résidus dans un récipient pour déchets inflammables</li> </ul>  |
| <b>Eclaboussures Majeures</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Évacuez le personnel.</li> <li>▶ Appelez les pompiers et donnez-leur le lieu et la nature du risque.</li> <li>▶ Peut réagir violemment. Peut exploser.</li> <li>▶ Mettez un appareil respiratoire et des gants de protection.</li> <li>▶ Évitez par tous les moyens possibles les déversements dans les égouts et canalisations et les cours d'eau.</li> <li>▶ Envisagez l'évacuation.</li> <li>▶ Évitez de fumer, les lampes nues ou les sources d'incendie.</li> <li>▶ Augmentez l'aération.</li> <li>▶ S'il n'y a pas de danger, arrêtez la fuite.</li> <li>▶ L'eau pulvérisée peut être utilisée pour disperser/absorber les vapeurs.</li> <li>▶ Contenez le liquide avec du sable, de la terre ou de la vermiculite.</li> <li>▶ Utilisez une pelle qui ne produit pas d'étincelle et qui résiste aux explosions.</li> <li>▶ Ramassez tout le produit récupérable dans des conteneurs appropriés pour un éventuel recyclage.</li> </ul> |

## Masters PVC Pro Medium Clear Cement

- ▶ Absorbent le produit restant avec du sable, de la terre ou de la vermiculite.
- ▶ Enfermez les résidus solides dans un récipient approprié pour les déchets.
- ▶ Aspergez l'endroit et évitez que cela ne coule dans les tuyaux.
- ▶ Si les tuyaux ou les canalisations sont infectés, avertissez les services d'urgence.

Le conseil sur l'équipement de protection individuel est contenu dans la rubrique 8 de la FDS.

## SECTION 7 Manipulation et stockage

## Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

|                          |   |
|--------------------------|---|
| <b>Manipulation Sure</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Les containers, même ceux qui ont été vidés, peuvent contenir des vapeurs explosives.</li> <li>▶ NE PAS couper, percer, limer, souder ni effectuer des opérations similaires sur ou à proximité des containers.</li> </ul> <p>La substance provoque l'accumulation de peroxydes qui peuvent devenir dangereux dans les cas d'évaporation, de distillation ou lors de l'usage pour provoquer la concentration des peroxydes. Par exemple, il est possible que la substance se concentre autour de l'ouverture du container.</p> <p>L'achat de produits chimiques pouvant être peroxydés devrait être limité afin de s'assurer que le produit est entièrement utilisé avant qu'il ne soit peroxydé.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Une personne désignée devra tenir à jour un inventaire des produits chimiques pouvant être peroxydés ou modifier l'inventaire général des produits chimiques afin de signaler quels produits chimiques peuvent être peroxydés. Une date d'expiration devra être déterminée. Le produit chimique devra être traité afin d'éliminer les peroxydes ou être mis au rebut avant cette date.</li> <li>▶ La personne ou le laboratoire recevant le produit chimique devra indiquer la date de réception sur la bouteille. La personne ouvrant le container devra y rajouter une date d'ouverture.</li> <li>▶ Les containers non-ouverts en provenance du fournisseur devront être sains pour un stockage pendant 18 mois.</li> <li>▶ Les containers ouverts ne devront pas être stockés pendant plus de 12 mois.</li> <li>▶ Évitez tout contact de la personne, même l'inhalation.</li> <li>▶ Mettez des vêtements de protection qui protègent lorsqu'il y a risque d'exposition.</li> <li>▶ Travaillez dans un endroit bien aéré.</li> <li>▶ Évitez la concentration dans les trous et creux.</li> <li>▶ NE rentrez PAS dans un espace confiné avant que l'air n'ait été contrôlé.</li> <li>▶ Évitez de fumer, les lampes nues, la chaleur ou les sources d'incendie.</li> <li>▶ Lors de la manipulation, NE buvez PAS, ne mangez pas et ne fumez pas.</li> <li>▶ La vapeur peut provoquer un incendie lors de l'aspiration ou de l'éjection à cause de l'électricité statique</li> <li>▶ N'utilisez PAS des seaux en plastique.</li> <li>▶ Mettez à terre et tenez bien les récipients en métal lorsque vous versez le produit.</li> <li>▶ Utilisez des outils qui ne produisent pas d'étincelles lors de la manipulation.</li> <li>▶ Évitez le contact avec des matériels incompatibles.</li> <li>▶ Maintenez les récipients bien fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés.</li> <li>▶ Évitez les dégâts matériels sur les récipients.</li> <li>▶ Lavez-vous toujours les mains avec du savon et de l'eau après la manipulation.</li> <li>▶ Les vêtements de travail doivent être lavés séparément.</li> <li>▶ Respectez les règles d'usage et les conseils du fabricant pour le stockage et la manipulation</li> <li>▶ L'air ambiant doit être régulièrement contrôlé selon les normes d'exposition afin que de bonnes conditions de travail soient maintenues.</li> </ul> <p><b>NE PAS</b> permettre des vêtements humidifiés par le produit de demeurer en contact avec la peau.</p> |
| <b>Autres Données</b>    | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Stockez-le dans le récipient d'origine dans une zone adéquate.</li> <li>▶ Évitez de fumer, les lampes nues ou les sources d'incendie lors du stockage.</li> <li>▶ <b>NE</b> stockez pas dans des fosses, des sous-sols ou des zones où les vapeurs peuvent s'accumuler.</li> <li>▶ Maintenez les récipients bien scellés. s'accumuler.</li> <li>▶ Maintenez les récipients bien scellés.</li> <li>▶ Stockez-le loin de matériels incompatibles dans un endroit frais, sec et aéré.</li> <li>▶ Protégez les récipients des dégâts matériels et vérifiez régulièrement qu'il n'y a pas de fuite.</li> <li>▶ Respectez les conseils de stockage du fabricant.</li> </ul>  |

## Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

|                         |   |
|-------------------------|---|
| <b>Container adapté</b> | <p>Boîte en métal Emballage conforme aux règles du fabricant. Les récipients en plastique peuvent uniquement être utilisés s'ils sont appropriés pour des liquides inflammables. Vérifiez que les récipients sont clairement étiquetés et ne fuient pas.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Pour les matériaux à faible viscosité (i) : Bidons et jerricanes doivent être du type avec la tête non-amovible. (ii) Dans les cas où une conserve métallique doit être utilisée comme emballage interne, la conserve doit posséder une fermeture à vis.</li> <li>▶ Pour les matériaux avec une viscosité d'au moins 2680 cSt. (23 deg. C)</li> <li>▶ Pour les matériaux manufacturés avec une viscosité d'au moins 250 cSt. (23 deg. C)</li> <li>▶ Pour les produits manufacturés qui nécessitent d'être mélangé avant l'usage et qui possède une viscosité d'au moins 20 cSt (25 deg. C) (i) : Emballages à capuchon amovible (ii) : Conserve à fermeture à friction et (iii) : Tubes et cartouches à faible pression peuvent être utilisés.</li> <li>▶ Dans le cas où une combinaison d'emballage est utilisée, avec les emballages internes en verres, il doit y avoir suffisamment de produit inerte amortisseur en contact avec les emballages internes et externes.</li> <li>▶ De plus, dans le cas où l'emballage interne est en verre et contient des liquides du Groupe D'emballage I, il doit y avoir</li> </ul> |
|-------------------------|---|

## Masters PVC Pro Medium Clear Cement

|                                    |  |
|------------------------------------|--|
|                                    | <p>suffisamment d'absorbant inerte pour absorber toutes éclaboussures, à moins que l'emballage externe soit une boîte en plastique moulé à la forme et que les substances ne soient pas incompatibles avec le plastique.</p>   |
| <b>Incompatibilité de Stockage</b> | <p>Méthyle éthyle cétone:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ réagit violemment avec les oxydants forts, les aldéhydes, l'acide nitrique, l'acide perchlorique, le tert-butoxyde de potassium, l'oléum</li> <li>▶ est incompatible avec les acides inorganiques, les amines aliphatiques, l'ammoniac, les caustiques, les isocyanates, les pyridines, les adjuvants chlorosulfoniques</li> <li>▶ forme des peroxydes instables au stockage ou au contact du propanol ou du peroxyde d'hydrogène</li> <li>▶ attaque certains plastiques</li> <li>▶ peut générer des charges électrostatiques, en raison d'une faible conductivité, lors du débit ou de l'agitation</li> </ul> <p>Pour le tetrahydrofuran (THF)<br/>Éviter tout contact avec l'oxygène, l'air, la lumière et la chaleur.<br/>Tout contact avec un hybride aluminium lithium or avec de l'hydroxyde de sodium et de potassium peut devenir dangereux quand les peroxydes sont présents. Le THF peut se polymériser en présence d'amorceurs tels que les acides Lewis ou les acides proton forts.<br/>Séparer de:<br/>Tout hybride aluminium lithium, de l'hydroxyde de potassium ou sodium, d'amorceurs cationiques, tels que les acides Lewis et les acides proton forts.<br/>En l'absence d'inhibiteurs, le tetrahydrofuran est sujet à l'auto oxydation avec la formation de 2-hydroperoxyde. Lorsqu'il est réchauffé, il a tendance à se décomposer doucement mais si on le laisse accumuler longtemps il se transforme en d'autres types peroxydiques qui eux se décomposent violemment.<br/>Le cuivre (I) la chlorure sont recommandés pour enlever les traces de peroxyde. Une tentative d'enlever les traces de peroxyde en secouant des sulfates ferreux solides, avant la distillation, n'a pas empêché l'explosion du résidu de distillation. Un traitement alcalique ne semble pas sûr.<br/>Les peroxydes peuvent être détruits en passant à travers du charbon activé à 20-66 C avec un temps de contact au dessus des 2 min.<br/>[Manuel de Bretherick sur les Dangers Chimiques Réactifs<br/>Silices:<br/> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ réagit avec l'acide fluorhydrique pour produire du gaz tétrafluorure de silicium</li> <li>▶ réagit avec l'hexafluorure de xénon pour produire du trioxyde de xénon explosif réagit de manière exothermique avec le difluorure d'oxygène et de manière explosive avec le trifluorure de chlore (ces matériaux halogénés ne sont pas des matériaux industriels courants) et d'autres composés contenant du fluor</li> <li>▶ peut réagir avec le fluor, les chlorates</li> <li>▶ sont incompatibles avec les oxydants puissants, le trioxyde de manganèse, le trioxyde de chlore, les alcalis forts, les oxydes métalliques, l'acide orthophosphorique concentré, l'acétate de vinyle</li> <li>▶ peut réagir vigoureusement lorsqu'il est chauffé avec des carbonates alcalins.</li> </ul> <p>Éviter les acides forts et les bases fortes.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ L'atome d'oxygène sans entraves trouvé sur des éthers cycliques comme les époxydes, oxetanes, furans, dioxanes et pyrans, porte 2 paires non partagées d'électrons, une structure qui favorise la formation de complexes de coordination et la solvation de cations. Les éthers cycliques sont utilisés comme d'importants solvants, comme intermédiaire chimique et comme monomères pour la polymérisation d'ouverture d'anneaux.</li> <li>▶ Ils sont instables à température ambiante du fait de la possibilité de formation de peroxyde; un stabilisateur est parfois nécessaire pour l'entreposage et le transport.</li> </ul> <p>REMARQUE: on pense que les éthers manquant d'atomes d'hydrogène non méthyliques contigus au lien d'éther sont relativement sans danger.<br/>Éviter une réaction avec des agents oxydants.</p> </p> |

## SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

## Paramètres de contrôle

## Valeurs limites d'exposition professionnelle (VLEP)

## DONNEES SUR LES INGREDIENTS

| Source  | Composant        | Nom du produit  | VME                       | STEL                   | pic               | Notes   |
|---|------------------|-----------------|---------------------------|------------------------|-------------------|---|
| Canada - Yukon<br>concentrations admissibles pour les substances aéroportées contaminants | tétrahydrofurane | Tetrahydrofuran | 200 ppm /<br>590<br>mg/m3 | 700 mg/m3 /<br>250 ppm | Pas<br>Disponible | Pas Disponible  |
| Canada - Nouvelle-Écosse<br>Limites d'exposition professionnelle                          | tétrahydrofurane | Tetrahydrofuran | 50 ppm                    | 100 ppm                | Pas<br>Disponible | TLV Basis: upper respiratory tract irritation; central nervous system impairment; kidney damage |
| Canada - Limites d'exposition professionnelle de l'Alberta                                | tétrahydrofurane | Tetrahydrofuran | 50 ppm /<br>147<br>mg/m3  | 295 mg/m3 /<br>100 ppm | Pas<br>Disponible | Pas Disponible  |
| Canada - Saskatchewan sur la santé et la sécurité au                                      | tétrahydrofurane | Tetrahydrofuran | 50 ppm                    | 100 ppm                | Pas<br>Disponible | Skin  |

## Masters PVC Pro Medium Clear Cement

| Source  | Composant                   | Nom du produit                            | VME                 | STEL                | pic            | Notes   |
|---|-----------------------------|---|---------------------|---------------------|----------------|---|
| travail - des limites de contamination  |                             |   |                     |                     |                |   |
| Canada - Territoires du Nord-Ouest Limite d'exposition en milieu de travail                 | tétrahydrofurane            | Tétrahydrofurane                          | 50 ppm              | 100 ppm             | Pas Disponible | Peau  |
| Canada - Manitoba Limites d'exposition professionnelle                                      | tétrahydrofurane            | Pas Disponible                            | 50 ppm              | 100 ppm             | Pas Disponible | TLV® Basis: URT irr; CNS impair; kidney dam   |
| Canada - Colombie-Britannique Limites D'Exposition Professionnelle                          | tétrahydrofurane            | Tetrahydrofuran                           | 50 ppm              | 100 ppm             | Pas Disponible | Pas Disponible  |
| Canada - Île-du-Prince-Édouard Limites d'exposition professionnelle                         | tétrahydrofurane            | Tetrahydrofuran                           | 50 ppm              | 100 ppm             | Pas Disponible | TLV® Basis: URT irr; CNS impair; kidney dam   |
| Canada - Québec) Valeurs d'Exposition Admissibles des Contaminants atmosphériques           | tétrahydrofurane            | Tétrahydrofurane                          | 100 ppm / 300 mg/m3 | Pas Disponible      | Pas Disponible | Pas Disponible  |
| Canada - Yukon concentrations admissibles pour les substances aéroportées contaminants      | butanone; éthylméthylcétone | 2-Butanone                                | 200 ppm / 590 mg/m3 | 740 mg/m3 / 250 ppm | Pas Disponible | Pas Disponible  |
| Canada - Yukon concentrations admissibles pour les substances aéroportées contaminants      | butanone; éthylméthylcétone | Methyl ethyl ketone (MEK), see 2-Butanone | 200 ppm / 590 mg/m3 | 740 mg/m3 / 250 ppm | Pas Disponible | Pas Disponible  |
| Canada - Nouvelle-Écosse Limites d'exposition professionnelle                               | butanone; éthylméthylcétone | Methyl ethyl ketone [MEK]                 | 200 ppm             | 300 ppm             | Pas Disponible | TLV Basis: upper respiratory tract irritation; central & peripheral nervous systems impairment. BEI |
| Canada - Limites d'exposition professionnelle de l'Alberta                                  | butanone; éthylméthylcétone | Methyl ethyl ketone (MEK; 2-Butanone)     | 200 ppm / 590 mg/m3 | 885 mg/m3 / 300 ppm | Pas Disponible | Pas Disponible  |
| Canada - Saskatchewan sur la santé et la sécurité au travail - des limites de contamination | butanone; éthylméthylcétone | Methyl ethyl ketone (MEK)                 | 200 ppm             | 300 ppm             | Pas Disponible | Pas Disponible  |
| Canada - Territoires du Nord-Ouest Limite d'exposition en milieu de travail                 | butanone; éthylméthylcétone | Méthyléthylcétone (MEC)                   | 200 ppm             | 300 ppm             | Pas Disponible | Pas Disponible  |
| Canada - Manitoba Limites d'exposition professionnelle                                      | butanone; éthylméthylcétone | Pas Disponible                            | 200 ppm             | 300 ppm             | Pas Disponible | TLV® Basis: URT irr; CNS & PNS impair; BEI  |
| Canada - Colombie-Britannique Limites D'Exposition Professionnelle                          | butanone; éthylméthylcétone | Methyl ethyl ketone (MEK)                 | 50 ppm              | 100 ppm             | Pas Disponible | Pas Disponible  |
| Canada - Île-du-Prince-Édouard Limites d'exposition professionnelle                         | butanone; éthylméthylcétone | Methyl ethyl ketone                       | 200 ppm             | 300 ppm             | Pas Disponible | TLV® Basis: URT irr; CNS & PNS impair; BEI  |
| Canada - Québec) Valeurs d'Exposition Admissibles des Contaminants atmosphériques           | butanone; éthylméthylcétone | Méthyl éthyl cétone                       | 50 ppm / 150 mg/m3  | 300 mg/m3 / 100 ppm | Pas Disponible | Pas Disponible  |
| Canada - Yukon concentrations admissibles pour les substances aéroportées contaminants      | cyclohexanone               | Cyclohexanone                             | 50 ppm / 200 mg/m3  | 200 mg/m3 / 50 ppm  | Pas Disponible | Pas Disponible  |
| Canada - Nouvelle-Écosse Limites d'exposition professionnelle                               | cyclohexanone               | Cyclohexanone                             | 20 ppm              | 50 ppm              | Pas Disponible | TLV Basis: eye & upper respiratory tract irritation   |
| Canada - Limites d'exposition professionnelle de l'Alberta                                  | cyclohexanone               | Cyclohexanone                             | 20 ppm / 80 mg/m3   | 200 mg/m3 / 50 ppm  | Pas Disponible | Pas Disponible  |

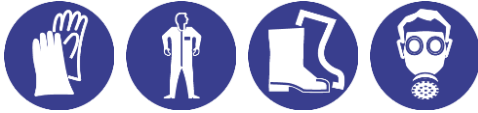
## Masters PVC Pro Medium Clear Cement

| Source  | Composant                | Nom du produit                       | VME                     | STEL                    | pic            | Notes   |
|---|--------------------------|--------------------------------------|-------------------------|-------------------------|----------------|---|
| Canada - Saskatchewan sur la santé et la sécurité au travail - des limites de contamination | cyclohexanone            | Cyclohexanone                        | 20 ppm                  | 50 ppm                  | Pas Disponible | Skin  |
| Canada - Territoires du Nord-Ouest Limite d'exposition en milieu de travail                 | cyclohexanone            | Cyclohexanone                        | 20 ppm                  | 50 ppm                  | Pas Disponible | Peau  |
| Canada - Manitoba Limites d'exposition professionnelle                                      | cyclohexanone            | Pas Disponible                       | 20 ppm                  | 50 ppm                  | Pas Disponible | TLV® Basis: Eye & URT irr   |
| Canada - Colombie-Britannique Limites D'Exposition Professionnelle                          | cyclohexanone            | Cyclohexanone                        | 20 ppm                  | 50 ppm                  | Pas Disponible | Pas Disponible  |
| Canada - Île-du-Prince-Édouard Limites d'exposition professionnelle                         | cyclohexanone            | Cyclohexanone                        | 20 ppm                  | 50 ppm                  | Pas Disponible | TLV® Basis: Eye & URT irr   |
| Canada - Québec) Valeurs d'Exposition Admissibles des Contaminants atmosphériques           | cyclohexanone            | Cyclohexanone                        | 25 ppm / 100 mg/m3      | Pas Disponible          | Pas Disponible | Pc  |
| Canada - Yukon concentrations admissibles pour les substances aéroportées contaminants      | Acetone                  | Acetone                              | 1,000 ppm / 2,400 mg/m3 | 3,000 mg/m3 / 1,250 ppm | Pas Disponible | Pas Disponible  |
| Canada - Nouvelle-Écosse Limites d'exposition professionnelle                               | Acetone                  | Acetone                              | 500 ppm                 | 750 ppm                 | Pas Disponible | TLV Basis: Upper respiratory tract & eye irritation; CNS impairment; hematologic effects  |
| Canada - Limites d'exposition professionnelle de l'Alberta                                  | Acetone                  | Acetone                              | 500 ppm / 1200 mg/m3    | 1800 mg/m3 / 750 ppm    | Pas Disponible | Pas Disponible  |
| Canada - Saskatchewan sur la santé et la sécurité au travail - des limites de contamination | Acetone                  | Acetone                              | 500 ppm                 | 750 ppm                 | Pas Disponible | Pas Disponible  |
| Canada - Territoires du Nord-Ouest Limite d'exposition en milieu de travail                 | Acetone                  | Acétone                              | 500 ppm                 | 750 ppm                 | Pas Disponible | Pas Disponible  |
| Canada - Manitoba Limites d'exposition professionnelle                                      | Acetone                  | Pas Disponible                       | 250 ppm                 | 500 ppm                 | Pas Disponible | TLV® Basis: URT & eye irr; CNS impair; BEI  |
| Canada - Colombie-Britannique Limites D'Exposition Professionnelle                          | Acetone                  | Acetone                              | 250 ppm                 | 500 ppm                 | Pas Disponible | Pas Disponible  |
| Canada - Île-du-Prince-Édouard Limites d'exposition professionnelle                         | Acetone                  | Acetone                              | 250 ppm                 | 500 ppm                 | Pas Disponible | TLV® Basis: URT & eye irr; CNS impair; BEI  |
| Canada - Québec) Valeurs d'Exposition Admissibles des Contaminants atmosphériques           | Acetone                  | Acétone                              | 500 ppm / 1190 mg/m3    | 2380 mg/m3 / 1000 ppm   | Pas Disponible | Pas Disponible  |
| Canada - Nouvelle-Écosse Limites d'exposition professionnelle                               | Polyvinyl chloride (PVC) | Polyvinyl chloride [PVC]             | 1 mg/m3                 | Pas Disponible          | Pas Disponible | TLV Basis: Pneumoconiosis; lower respiratory tract irritation; pulmonary function changes |
| Canada - Manitoba Limites d'exposition professionnelle                                      | Polyvinyl chloride (PVC) | Pas Disponible                       | 1 mg/m3                 | Pas Disponible          | Pas Disponible | TLV® Basis: Pneumoconiosis; LRT irr; pulm func changes                                    |
| Canada - Colombie-Britannique Limites D'Exposition Professionnelle                          | Polyvinyl chloride (PVC) | Polyvinyl chloride (PVC), Respirable | 1 mg/m3                 | Pas Disponible          | Pas Disponible | Pas Disponible  |
| Canada - Île-du-Prince-Édouard Limites d'exposition professionnelle                         | Polyvinyl chloride (PVC) | Polyvinyl chloride                   | 1 mg/m3                 | Pas Disponible          | Pas Disponible | TLV® Basis: Pneumoconiosis; LRT irr; pulm func changes                                    |



## Masters PVC Pro Medium Clear Cement

## Contrôles de l'exposition

| <b>Contrôle d'ingénierie approprié</b>                                   | <p>Pour les liquides et gaz inflammables, une ventilation d'échappement locale ou un système de ventilation pour lieu clos peut être nécessaire. L'équipement de ventilation devrait être résistant aux explosions.</p> <p>Les contaminants aériens générés dans les lieux de travail possède des vitesses 'd'échappement' différentes, qui à leurs tours, déterminent les 'vitesses de capture' de l'air frais circulant nécessaire pour retirer efficacement le contaminant.</p>  |                                |                         |                         |  |   |  |                                   |                                     |  |  |   |
|--|---|--------------------------------|-------------------------|-------------------------|--|---|--|-----------------------------------|-------------------------------------|--|--|---|
|  | Type de contaminant :   | Vitesse de l'air :             |                         |                         |  |   |  |                                   |                                     |  |  |   |
|  | Solvants, vapeurs, dégraissage, etc, évaporation d'un réservoir (dans de l'air immobile)  | 0,25-0,5 m/s<br>(50-100 f/min) |                         |                         |  |   |  |                                   |                                     |  |  |   |
|  | aérosols, fumées d'opérations de remplissage, remplissage de containers par intermittence, transfert de transporteur à faible vitesse, soudure, dérive de vapeurs, fumées de revêtement métallique acide, décapage (libéré à faible vitesse dans une zone de génération importante)   | 0,5-1 m/s<br>(100-200 f/min.)  |                         |                         |  |   |  |                                   |                                     |  |  |   |
|  | spray direct, spray de peinture dans des cabines peu profondes, remplissage de tonneaux, poussières de bocard, décharge de gaz (génération importante dans une zone à déplacement d'air rapide)   | 1-2.5 m/s<br>(200-500 f/min.)  |                         |                         |  |   |  |                                   |                                     |  |  |   |
|  | <p>Dans chaque intervalle, la valeur appropriée dépend de:</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Minimum de l'intervalle</th> <th>Maximum de l'intervalle</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 : Courants d'air minimaux ou favorables pour la capture dans une pièce</td> <td>1 : Perturbation des courants d'air de la pièce</td> </tr> <tr> <td>2 : Contaminants à faible vitesse ou à valeur de nuisance uniquement</td> <td>2 : Contaminants à forte toxicité</td> </tr> <tr> <td>3 : Intermittent, faible production</td> <td>3 : Forte production, utilisation importante</td> </tr> <tr> <td>4 : Large hotte ou masse d'air importante en mouvement</td> <td>4 : Petite hotte – contrôle local uniquement.</td> </tr> </tbody> </table> <p>Une théorie simple montre que la vitesse de l'air chute rapidement avec une augmentation de la distance à l'ouverture d'un simple conduit d'extraction. La vitesse diminue généralement avec la carré de la distance par rapport au point d'extraction (dans les cas simples). La vitesse de l'air au point d'extraction doit donc être ajustée en relation avec la distance de la source de contamination. La vitesse de l'air au niveau des pales d'extraction, par exemple, doit être au minimum de 1-2 m/s pour l'extraction des solvants générés dans un réservoir distant de 2 mètres du point d'extraction. D'autres considérations mécaniques, qui produisent des déficits de performance de l'appareil d'extraction, rendent essentielles que les vitesses théoriques de l'air soient multipliées par un facteur de 10 ou plus quand les systèmes d'extraction sont installés ou en usage.</p>  |                                | Minimum de l'intervalle | Maximum de l'intervalle | 1 : Courants d'air minimaux ou favorables pour la capture dans une pièce | 1 : Perturbation des courants d'air de la pièce | 2 : Contaminants à faible vitesse ou à valeur de nuisance uniquement | 2 : Contaminants à forte toxicité | 3 : Intermittent, faible production | 3 : Forte production, utilisation importante | 4 : Large hotte ou masse d'air importante en mouvement | 4 : Petite hotte – contrôle local uniquement. |
| Minimum de l'intervalle  | Maximum de l'intervalle   |                                |                         |                         |  |   |  |                                   |                                     |  |  |   |
| 1 : Courants d'air minimaux ou favorables pour la capture dans une pièce | 1 : Perturbation des courants d'air de la pièce   |                                |                         |                         |  |   |  |                                   |                                     |  |  |   |
| 2 : Contaminants à faible vitesse ou à valeur de nuisance uniquement     | 2 : Contaminants à forte toxicité   |                                |                         |                         |  |   |  |                                   |                                     |  |  |   |
| 3 : Intermittent, faible production                                      | 3 : Forte production, utilisation importante  |                                |                         |                         |  |   |  |                                   |                                     |  |  |   |
| 4 : Large hotte ou masse d'air importante en mouvement                   | 4 : Petite hotte – contrôle local uniquement.   |                                |                         |                         |  |   |  |                                   |                                     |  |  |   |
| <b>Protection Individuelle</b>   |    |                                |                         |                         |  |   |  |                                   |                                     |  |  |   |
| <b>Protection des yeux/du visage.</b>                                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Lunettes de sécurité avec des protections sur le côté.</li> <li>▶ Masque chimique.</li> <li>▶ Les lentilles de contact constituent un risque particulier; les lentilles molles peuvent absorber les produits irritants et toutes les lentilles les concentrent. NE mettez PAS des lentilles de contact.</li> </ul>   |                                |                         |                         |  |   |  |                                   |                                     |  |  |   |
| <b>Protection de la peau</b>   | Voir protection Main ci-dessous   |                                |                         |                         |  |   |  |                                   |                                     |  |  |   |
| <b>Protection des mains / pieds</b>                                      | <p>Porter des gants de protection contre les produits chimiques, par exemple en PVC.</p> <p>Porter des chaussures de sécurité ou des bottes en plastique.</p>   |                                |                         |                         |  |   |  |                                   |                                     |  |  |   |
| <b>Protection corporelle</b>   | Voir Autre protection ci-dessous  |                                |                         |                         |  |   |  |                                   |                                     |  |  |   |
| <b>Autres protections</b>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Combinaisons intégrales.</li> <li>• Tablier en PVC.</li> <li>• Une combinaison de protection en PVC peut être requise en cas d'exposition grave.</li> <li>• Douche oculaire.</li> <li>• Assurez-vous qu'il y a un accès facile à une douche de sécurité.</li> </ul> <p>Note : Les combinaisons intégrales en coton ou en polyester/coton n'offrent qu'une protection contre la contamination superficielle légère qui ne pénètre pas la peau. Les combinaisons doivent être lavées régulièrement. Lorsque le risque d'exposition de la peau est élevé (par exemple, lors du nettoyage de déversements ou en cas de risque d'éclaboussures), des tabliers résistant aux produits chimiques et/ou des combinaisons et des bottes imperméables aux produits chimiques seront nécessaires.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Certains équipements de protection individuelle (EPI) en plastique (par exemple, les gants, les tabliers, les sur-chaussures) ne sont pas recommandés car ils peuvent produire de l'électricité statique.</li> <li>• Pour une utilisation à grande échelle ou continue, portez des vêtements non statiques à tissage serré (pas de fermetures métalliques, de boutons ou de poches).</li> <li>• Des chaussures de sécurité sans étincelles ou conductrices doivent être envisagées. Les chaussures conductrices sont des chaussures dont la semelle est faite d'un composé conducteur chimiquement lié aux composants inférieurs, assurant un contrôle permanent de la mise à la terre électrique du pied et pour dissiper l'électricité statique du corps afin de réduire la possibilité d'inflammation des composés volatils. La résistance électrique doit être comprise entre 0 et 500 000 ohms. Les chaussures conductrices doivent être stockées dans des casiers proches de la pièce dans laquelle elles sont portées. Le personnel qui a reçu des chaussures conductrices ne doit pas les porter pour aller de son lieu de travail à son domicile et vice</li> </ul> |                                |                         |                         |  |   |  |                                   |                                     |  |  |   |

## Masters PVC Pro Medium Clear Cement

versa.

**Protection respiratoire**

Filtre de type A de capacité suffisante (AS / NZS 1716 et 1715, EN 143:2000 et 149:2001, ANSI Z88 ou équivalent national)

Les masques à cartouches ne doivent jamais être utilisés pour entrer en urgence dans une zone ou entrer dans des zones à concentration inconnue de vapeur ou de teneur en oxygène. Le porteur doit être averti de quitter immédiatement la zone contaminée en cas de détection d'une odeur à travers le respirateur. L'odeur peut indiquer que le masque ne fonctionne pas convenablement, que la concentration en vapeur est trop élevée ou que le masque n'est pas convenablement ajusté. En raison de ces contraintes, seule une utilisation restreinte des masques à cartouches est considérée comme appropriée.

**SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques****Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

| Aspect   | Translucent clear liquid |  |                   |
|--|--------------------------|--|-------------------|
| État Physique  | liquide                  | Densité relative (Water = 1)             | 0.92              |
| Odeur  | Pas Disponible           | Coefficient de partition n-octanol / eau | Pas Disponible    |
| Seuil pour les odeurs                                  | Pas Disponible           | Température d'auto-allumage (°C)         | Pas Disponible    |
| pH (comme fourni)                                      | Pas Disponible           | Température de décomposition             | Pas Disponible    |
| Point de fusion / point de congélation (° C)           | Pas Disponible           | Viscosité (cSt)                          | 1290.323-2688.172 |
| Point d'ébullition initial et plage d'ébullition (° C) | 66.11                    | Poids Moléculaire (g/mol)                | Pas Disponible    |
| Point d'éclair (°C)                                    | -10 - -5                 | goût                                     | Pas Disponible    |
| Taux d'évaporation                                     | 5.5 - 8 Not Available    | Propriétés explosives                    | Pas Disponible    |
| Inflammabilité   | Hautement inflammable.   | Propriétés oxydantes                     | Pas Disponible    |
| Limite supérieure d'explosivité                        | Pas Disponible           | La tension de surface (dyn/cm or mN/m)   | Pas Disponible    |
| Limite inférieure d'explosivité (LIE)                  | Pas Disponible           | Composé volatile (%vol)                  | Pas Disponible    |
| Pression de vapeur (kPa)                               | 19.33                    | Groupe du Gaz                            | Pas Disponible    |
| hydrosolubilité  | Immiscible               | pH en solution (1%)                      | Pas Disponible    |
| Densité de vapeur (Air = 1)                            | 2.5                      | VOC g/L                                  | 484               |

**SECTION 10 Stabilité et réactivité**

|                                      |  |
|--------------------------------------|--|
| Réactivité                           | Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.  |
| Stabilité chimique                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>▸ Présence de matériaux incompatibles.</li> <li>▸ Le produit est considéré stable.</li> <li>▸ Une polymérisation dangereuse n'aura pas lieu.</li> </ul> |
| Possibilité de réactions dangereuses | Non prévu dans des conditions normales de stockage et d'utilisation.   |
| Conditions à éviter                  | Voir section 7   |
| Matières incompatibles               | Voir section 7   |
| Produits de décomposition dangereux  | Voir Section 5   |

**SECTION 11 Informations toxicologiques****Informations sur les effets toxicologiques**

|        |  |
|--------|--|
| Inhalé | Le produit a la capacité de provoquer une irritation respiratoire chez certaines personnes. Les réponses du corps à une telle irritation peuvent causer d'autres dommages aux poumons. |
|--------|--|

Suite...

## Masters PVC Pro Medium Clear Cement

|                             |  |
|-----------------------------|--|
|                             | <p>L'inhalation de vapeur peut provoquer un vertige et une somnolence.</p> <p>L'inhalation de vapeurs d'aérosols (brumes ou fumées), générées par le produit durant une manipulation normale, peut causer des dommages sur la santé de l'individu.</p>   |
| <b>Ingestion</b>            | <p>Une ingestion du liquide peut causer une aspiration dans les poumons avec le risque d'une pneumonie chimique ; des conséquences graves peuvent s'ensuivre. (ICSC13733)</p> <p>Une ingestion accidentelle de ce produit peut être dommageable pour la santé de l'individu.</p>   |
| <b>Contact avec la peau</b> | <p>Le produit peut accentuer toute condition dermite pré-existante.</p> <p>Un contact de la peau avec le matériau peut endommager la santé de l'individu ; des effets systémiques peuvent survenir après une absorption.</p> <p>Les coupures ouvertes, une peau irritée ou abrasive ne devrait pas être exposé à ce produit.</p> <p>Le contact cutané avec le tétrahydrofurane peut provoquer des picotements et des rougeurs de la peau et après des expositions prolongées; une inflammation de la peau peut survenir car la substance élimine les huiles cutanées (a un effet dégraissant).</p> <p>Le produit peut provoquer une inflammation moyenne de la peau survenant directement après le contact ou après une certaine période de temps. Une exposition répétée peut provoquer un eczéma de contact qui est caractérisée par des rougeurs, des tuméfactions et des ampoules.</p>   |
| <b>Yeux</b>                 | <p>Ce matériau peut provoquer une irritation des yeux et des lésions chez certaines personnes.</p>   |
| <b>Chronique</b>            | <p>Une exposition de longue durée à des irritants respiratoires peut entraîner des maladies des voies respiratoires impliquant des difficultés à respirer et des problèmes affectant d'autres parties du corps.</p> <p>Un dommage important (perturbation fonctionnelle évidente ou changement morphologique qui peuvent avoir une signification toxicologique) est vraisemblablement provoqué par une exposition prolongée ou répétée. Comme règle, le produit crée, ou contient une substance qui produit des lésions importantes. Un tel dommage peut devenir apparent à la suite d'une application directe dans les études de toxicité sub-chronique (90 jours) ou à la suite de sub-aiguë (28 jours) ou à la suite des test de toxicité chroniques (2 ans).</p> <p>Une accumulation de la substance, dans le corps humain, peut survenir et peut provoquer certains soucis à la suite d'expositions professionnelles répétées ou à long terme.</p> <p>Les éthers cycliques peuvent provoquer des cancers, en particulier du foie.</p> <p>Les silicates solubles ne présentent par de potentiel de sensibilisation. Des tests sur des bactéries et des expériences sur des animaux n'ont pas trouvé d'indice prouvant qu'ils provoqueraient des mutations ou des anomalies congénitales.</p> <p>Les tests sur les animaux montrent que la méthyléthylcétone peut avoir de légers effets sur le système nerveux, le foie, les reins et le système respiratoire; il peut également y avoir des effets sur le développement et une augmentation des anomalies congénitales. Cependant, les informations disponibles sur les effets à long terme de la méthyléthylcétone chez l'homme sont limitées et aucune information n'est disponible pour savoir si elle provoque une toxicité pour le développement ou la reproduction ou le cancer. Il est généralement considéré comme ayant une faible toxicité, mais il est souvent utilisé en combinaison avec d'autres solvants, et les effets toxiques du mélange peuvent être plus importants qu'avec l'un ou l'autre des solvants seuls. Les combinaisons de n-hexane ou de méthyl n-butyl cétone avec de la méthyl éthyl cétone peuvent augmenter le taux de neuropathie périphérique, un trouble progressif des nerfs des extrémités. Les combinaisons avec le chloroforme montrent également une augmentation de la toxicité.</p> <p>Une exposition répétée au tétrahydrofurane (THF) et à des composés apparentés a été associée à une inflammation du foie et à une dégénérescence graisseuse du foie. Les tests sur les animaux suggèrent que ce groupe de composés peut provoquer des lésions hépatiques, une irritation de la peau et des voies respiratoires, un déséquilibre métabolique, des troubles gynécologiques, des lésions des glandes surrénales et peut augmenter le taux de cancer.</p> |

|  |   |                                  |   |
|--|---|----------------------------------|---|
| <b>toxicité aiguë</b>                          | ✓ | <b>Cancérogénicité</b>           | ✓ |
| <b>Irritation / corrosion</b>                  | ✓ | <b>reproducteur</b>              | ✗ |
| <b>Lésions oculaires graves / irritation</b>   | ✓ | <b>STOT - exposition unique</b>  | ✓ |
| <b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b> | ✗ | <b>STOT - exposition répétée</b> | ✗ |
| <b>Mutagenéité</b>                             | ✗ | <b>risque d'aspiration</b>       | ✓ |

## SECTION 12 Informations écologiques

## Toxicité

|  |                 |                                  |                |                |                |
|--|-----------------|----------------------------------|----------------|----------------|----------------|
| <b>Masters Transition-Pro<br/>ABS-PVC White Cement</b> | <b>ENDPOINT</b> | <b>Durée de l'essai (heures)</b> | <b>espèce</b>  | <b>Valeur</b>  | <b>source</b>  |
|  | Pas Disponible  | Pas Disponible                   | Pas Disponible | Pas Disponible | Pas Disponible |
| <b>tétrahydrofurane</b>                                | <b>ENDPOINT</b> | <b>Durée de l'essai (heures)</b> | <b>espèce</b>  | <b>Valeur</b>  | <b>source</b>  |
|  | LC50            | 96                               | Poisson        | 2160mg/l       | 2              |

## Masters PVC Pro Medium Clear Cement

|  |   |                                  |   |                |                |
|--|---|----------------------------------|---|----------------|----------------|
|  | NOEC(ECx)   | 24                               | Poisson                                   | >=5mg/l        | 1              |
| <b>butanone;<br/>éthylméthylcétone</b> | <b>ENDPOINT</b>   | <b>Durée de l'essai (heures)</b> | <b>espèce</b>                             | <b>Valeur</b>  | <b>source</b>  |
|  | NOEC(ECx)   | 96                               | Poisson                                   | 1.18mg/L       | 4              |
|  | LC50  | 96                               | Poisson                                   | >1.18mg/L      | 4              |
|  | EC50  | 48                               | crustacés                                 | 308mg/l        | 2              |
|  | EC50  | 72                               | Les algues ou d'autres plantes aquatiques | 1972mg/l       | 2              |
| <b>cyclohexanone</b>                   | <b>ENDPOINT</b>   | <b>Durée de l'essai (heures)</b> | <b>espèce</b>                             | <b>Valeur</b>  | <b>source</b>  |
|  | LC50  | 96                               | Poisson                                   | 527732mg/l     | 2              |
|  | EC50  | 48                               | crustacés                                 | >100mg/l       | 2              |
|  | EC10(ECx)   | 72                               | Les algues ou d'autres plantes aquatiques | 0.47.93mg/l    | 4              |
|  | EC50  | 72                               | Les algues ou d'autres plantes aquatiques | 17.785.6mg/l   | 4              |
| <b>Acetone</b>                         | <b>ENDPOINT</b>   | <b>Durée de l'essai (heures)</b> | <b>espèce</b>                             | <b>Valeur</b>  | <b>source</b>  |
|  | LC50  | 96                               | Poisson                                   | 13.303mg/L     | 4              |
|  | NOEC(ECx)   | 12                               | Poisson                                   | 0.001mg/L      | 4              |
|  | EC50  | 48                               | crustacés                                 | 6098.4mg/L     | 5              |
| <b>Polyvinyl chloride (PVC)</b>        | <b>ENDPOINT</b>   | <b>Durée de l'essai (heures)</b> | <b>espèce</b>                             | <b>Valeur</b>  | <b>source</b>  |
|  | Pas Disponible  | Pas Disponible                   | Pas Disponible                            | Pas Disponible | Pas Disponible |
|  | <b>ENDPOINT</b>   | <b>Durée de l'essai (heures)</b> | <b>espèce</b>                             | <b>Valeur</b>  | <b>source</b>  |
|  | Pas Disponible  | Pas Disponible                   | Pas Disponible                            | Pas Disponible | Pas Disponible |
| <b>AMORPHOUS SILICA</b>                | <b>ENDPOINT</b>   | <b>Durée de l'essai (heures)</b> | <b>espèce</b>                             | <b>Valeur</b>  | <b>source</b>  |
|  | Pas Disponible  | Pas Disponible                   | Pas Disponible                            | Pas Disponible | Pas Disponible |
|  | <b>ENDPOINT</b>   | <b>Durée de l'essai (heures)</b> | <b>espèce</b>                             | <b>Valeur</b>  | <b>source</b>  |
|  | Pas Disponible  | Pas Disponible                   | Pas Disponible                            | Pas Disponible | Pas Disponible |
| <b>Légende:</b>                        | <i>Extrait de 1. Données de toxicité de IUCLID 2. Substances enregistrées par ECHA en Europe - informations écotoxicologiques - Toxicité aquatique 3. EPIWIN Suite V3.12 (QSAR) - Données de toxicité aquatique (estimées) 4. Base de données ECOTOX de l'Agence de protection de l'environnement (EPA) des États-Unis- Données de toxicité aquatique 5. Données d'évaluation des risques aquatiques ECETOC 6. NITE (Japon) - Données de bioconcentration 7. METI (Japon) - Données de bioconcentration</i> |                                  |   |                |                |

Pour la méthyléthylcétone :

log Kow : 0,26-0,69

log Koc : 0,69

Koc : 34

Demi-vie (hr) air : 2,3

Demi-vie (h) H2O eau de surface : 72-288

Henry's atm m3 /mol : 1.05E-05

BOD 5 : 1,5-2,24, 46%.

COD : 2,2-2,31, 100%

ThOD : 2,44

FBC : 1

**Dégradation dans l'environnement :**

**DÉGRADATION TERRESTRE :** Des valeurs Koc mesurées de 29 et 34 ont été obtenues pour la méthyléthylcétone dans les loams limoneux. La méthyléthylcétone devrait avoir une très grande mobilité dans le sol. La volatilisation de la méthyléthylcétone à partir des surfaces de sol sec est attendue sur la base d'une pression de vapeur expérimentale de 91 mm Hg à 25°C. La volatilisation à partir des surfaces de sol humide est également attendue étant donné la constante mesurée de la loi de Henry de 4,7x10<sup>-5</sup> atm-cu m/mole. La demi-vie de volatilisation de la méthyléthylcétone à partir de limon et de loams sableux a été mesurée à 4,9 jours. La méthyléthylcétone devrait se biodégrader dans des conditions aérobies et anaérobies, comme l'indiquent de nombreux tests de dépistage.

**DÉGRADATION AQUATIQUE :** sur la base des valeurs Koc, la méthyléthylcétone ne devrait pas s'adsorber sur les solides en suspension et les sédiments dans l'eau. La méthyléthylcétone devrait se volatiliser à partir de la surface de l'eau sur la base de la constante mesurée de la loi de Henry. Les demi-vies estimées pour une rivière modèle et un lac modèle sont respectivement de 19 et 197 heures. La biodégradation de ce composé devrait se faire sur la base de nombreux tests de dépistage. Une valeur du FBC estimée à 1, sur la base d'un log Kow expérimental de 0,29, suggère que la bioconcentration dans les organismes aquatiques est faible.

**DÉGRADATION ATMOSPHÉRIQUE :** Selon un modèle de répartition gaz/particules des composés organiques semi-volatils dans l'atmosphère, la méthyléthylcétone, qui a une pression de vapeur expérimentale de 91 mm Hg à 25°C, n'existera que sous forme de vapeur dans l'atmosphère ambiante. La méthyléthylcétone en phase vapeur est dégradée dans l'atmosphère par réaction avec des radicaux hydroxyles produits par voie photochimique ; la demi-vie de cette réaction dans l'air est estimée à environ 14 jours. La méthyléthylcétone devrait également subir une photodécomposition dans l'atmosphère par la lumière naturelle du soleil. La dégradation photochimique de la méthyléthylcétone par la lumière naturelle du soleil devrait se produire à un taux d'environ 1/5 de la vitesse de dégradation par les radicaux hydroxyles produits par voie photochimique.

Suite...

## Masters PVC Pro Medium Clear Cement

### Écotoxicité :

CL50 (24 h) pour les poissons : crapet arlequin (*Lepomis macrochirus*) 1690-5640 mg/l ; guppy (*Lebistes reticulatus*) 5700 mg/l ; poisson rouge (*Carassius auratus*) >5000 mg/l

CL50 (96 h) pour les poissons : tête-de-boule (*Pimephales promelas*) 3200 mg/l ; crapet-soleil (*Lepomis macrochirus*) 4467 mg/l ; gambusie (*Gambusia affinis*) 5600 mg/l

CL50 (48 h) *Daphnia magna*: <520-1382 mg/l

CL50 (24 h) *Daphnia magna* : 8890 mg/l

CL 50 (24 h) *Artémie*(*Artemia salina*): 1950 mg/l

Pour les cétones :

Les cétones, à moins qu'il ne s'agisse de cétones alpha, bêta-insaturées, peuvent être considérées comme des composés narcotiques ou avec une toxicité de base.

L'hydrolyse peut également impliquer l'ajout d'eau aux cétones pour produire des cétales dans des conditions d'acidité douce. Cependant, cette addition d'eau n'est thermodynamiquement favorable que pour les cétones de faible masse moléculaire. Cette addition est une réaction d'équilibre qui est réversible lors d'un changement de concentration d'eau et la réaction ne conduit finalement à aucun changement permanent dans la structure du substrat cétonique. Les cétones de masse moléculaire plus élevée ne forment pas de cétales stables. Par conséquent, les cétones sont stables dans l'eau dans les conditions environnementales ambiantes.

Une autre réaction possible des cétones dans l'eau implique l'hydrogène énolique sur les carbones liés à la fonction carbonyle. Dans des conditions de pH élevé (pH supérieur à 10), le proton énolique est absorbé par la base (OH<sup>-</sup>) formant un intermédiaire carbanionique qui peut réagir avec d'autres substrats organiques (par exemple, les cétones, les esters, les aldéhydes) contenant un centre d'attaque nucléophile. Ces réactions, communément appelées réactions de condensation, produisent des produits de plus haut poids moléculaire. Dans des conditions ambiantes de température, de pH et de faible concentration, ces réactions de condensation sont défavorables.

D'après leurs réactions dans l'air, il semble probable que les cétones subissent une photolyse dans l'eau. Il est probable que les cétones seront biodégradées à un degré appréciable par les micro-organismes présents dans le sol et l'eau. Il est peu probable qu'elles se bioconcentrent ou se bioamplifient.

Pour la silice amorphe: La silice amorphe est chimiquement et biologiquement inerte. Il n'est pas biodégradable.

Destin aquatique: En raison de son insolubilité dans l'eau, il y a une séparation à chaque processus de filtration et de sédimentation. À l'échelle mondiale, le niveau de silices amorphes synthétiques artificielles (SAS) représente jusqu'à 2,4% de la silice dissoute naturellement présente dans le milieu aquatique et les SAS non traités ont une solubilité dans l'eau relativement faible et une pression de vapeur extrêmement faible. La biodégradabilité dans les stations d'épuration ou dans les eaux de surface ne s'applique pas aux substances inorganiques telles que SAS.

Devenir terrestre: Les silices cristallines et / ou amorphes sont courantes sur la terre dans les sols et les sédiments, et dans les organismes vivants (par exemple les diatomées), mais seule la forme dissoute est biodisponible. Sur la base de ces propriétés, on s'attend à ce que le SAS rejeté dans l'environnement soit distribué principalement dans le sol / les sédiments. La silice traitée en surface sera mouillée puis adsorbée sur les sols et les sédiments.

Destin atmosphérique: le SAS ne devrait pas être diffusé dans l'air s'il est libéré.

Écotoxicité: SAS n'est pas toxique pour les organismes environnementaux (à l'exception de la dessiccation physique chez les insectes). SAS présente un faible risque d'effets néfastes sur l'environnement.

Pour la silice:

Devenir dans l'environnement: La plupart des documents sur le devenir de la silice dans l'environnement concernent la silice dissoute, dans le milieu aquatique, quelle que soit son origine (artificielle ou naturelle) ou sa structure (cristalline ou amorphe).

Destin terrestre: Le silicium représente 25,7% de la croûte terrestre, en poids, et est le deuxième élément le plus abondant, étant dépassé uniquement par l'oxygène. Le silicium ne se trouve pas libre dans la nature, mais se présente principalement sous forme d'oxyde et de silicates. Une fois rejetée dans l'environnement, aucune distinction ne peut être faite entre les formes initiales de silice.

Devenir aquatique: À pH environnemental normal, la silice dissoute existe exclusivement sous forme d'acide monosilicique. À pH 9,4, la silice amorphe est très soluble dans l'eau. La silice cristalline, sous forme de quartz, a une faible solubilité dans l'eau. L'acide silicique joue un rôle important dans le cycle biologique / géologique / chimique du silicium, en particulier dans l'océan. Les organismes marins tels que les diatomées, les silicoflagellés et les radiolaires utilisent de l'acide silicique dans leurs structures squelettiques et leurs restes squelettiques laissent de la silice dans les sédiments marins

Écotoxicité: Le silicium est important pour la vie végétale et animale et est pratiquement non toxique pour les poissons, y compris le poisson zèbre et les puces d'eau *Daphnia magna*.

Les effets toxiques aigus à court terme du tetrahydrofuran sur l'environnement (THF) peuvent inclure la mort d'animaux, oiseaux, poissons et la mort ou un niveau bas de croissance sur les plantes. Les effets aigus sont remarqués 2 à 4 jours après que les animaux et les plantes soient exposés au tetrahydrofuran.

Les effets toxiques chroniques incluent une durée de vie raccourcie, des problèmes de reproduction, une fertilité réduite, et des modifications d'apparence ou de comportement chez les animaux exposés. Ces effets ont été observés longtemps après la (les) première (s) exposition (s).

Le tetrahydrofuran est légèrement persistant dans l'eau avec une demi-vie entre 2 et 20 jours.

On ne s'attend pas à ce que le tetrahydrofuran s'accumule biologiquement dans les organismes aquatiques. La concentration de tetrahydrofuran dans la chair de poisson comestible devrait apparaître négligeable si on la compare au niveaux trouvés dans l'eau dans laquelle le poisson a été pêché.

Si le tetrahydrofuran se trouvait être au contact d'eau de table, de l'eau de voies aquifères ou navigables, le timing est essentiel. Il est fortement soluble dans l'eau et on ne peut être pas y remédier totalement. Un plan global d'urgence ou un plan de préparation aux désastres/plan de retour aux activités doit impérativement être mis en place avant son utilisation.

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

### Persistence et dégradabilité

| Composant                   | Persistence: Eau/Sol            | Persistence: Air                      |
|-----------------------------|---------------------------------|---------------------------------------|
| tetrahydrofurane            | BAS                             | BAS                                   |
| butanone; éthylméthylcétone | BAS (La demi-vie = 14 journées) | BAS (La demi-vie = 26.75 journées)    |
| cyclohexanone               | BAS                             | BAS                                   |
| Acetone                     | BAS (La demi-vie = 14 journées) | MOYEN (La demi-vie = 116.25 journées) |
| Polyvinyl chloride (PVC)    | BAS                             | BAS                                   |

### Potentiel de bioaccumulation

## Masters PVC Pro Medium Clear Cement

| Composant                   | Bioaccumulation       |
|-----------------------------|-----------------------|
| tétrahydrofurane            | BAS (LogKOW = 0.46)   |
| butanone; éthylméthylcétone | BAS (LogKOW = 0.29)   |
| cyclohexanone               | BAS (BCF = 2.45)      |
| Acetone                     | BAS (BCF = 0.69)      |
| Polyvinyl chloride (PVC)    | BAS (LogKOW = 1.6233) |

## Mobilité dans le sol

| Composant                   | Mobilité            |
|-----------------------------|---------------------|
| tétrahydrofurane            | BAS (KOC = 4.881)   |
| butanone; éthylméthylcétone | MOYEN (KOC = 3.827) |
| cyclohexanone               | BAS (KOC = 15.15)   |
| Acetone                     | HAUT (KOC = 1.981)  |
| Polyvinyl chloride (PVC)    | BAS (KOC = 23.74)   |


## SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination

## Méthodes de traitement des déchets

|   |   |
|---|---|
| <b>Elimination du produit / emballage</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Les conteneurs peuvent encore présenter un danger / danger chimique lorsqu'ils sont vides.</li> <li>▶ Retourner au fournisseur pour réutilisation / recyclage si possible.</li> </ul> <p>Autrement:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Si le conteneur ne peut pas être nettoyé suffisamment bien pour garantir qu'il ne reste pas de résidus ou si le conteneur ne peut pas être utilisé pour stocker le même produit, perforer les conteneurs pour éviter leur réutilisation et les enfouir dans une décharge autorisée.</li> <li>▶ Dans la mesure du possible, conservez les avertissements sur l'étiquette et la FDS et respectez toutes les notifications relatives au produit.</li> </ul> <p>Les législations concernant les exigences pour l'élimination des déchets peuvent être différentes suivant les pays, régions ou/ou territoires. Chaque utilisateur doit se conformer aux lois régissant la zone où il se trouve. Dans des cas particuliers, certains déchets doivent faire l'objet d'un suivi.</p> <p>Une hiérarchisation des contrôles semble être une méthode commune - l'utilisateur doit étudier :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ La réduction,</li> <li>▶ La réutilisation</li> <li>▶ Le recyclage</li> <li>▶ L'élimination (si tout le reste a échoué)</li> </ul> <p>Ce produit peut être recyclé s'il n'a pas été utilisé ou s'il n'a pas été contaminé de manière à le rendre impropre à l'utilisation prévue pour celui-ci. S'il a été contaminé, il peut être possible de récupérer le produit par filtrage, distillation ou par d'autres moyens. Les considérations sur la durée de conservation doivent également être prises en compte lors de la prise de décision de ce type. Remarque que les propriétés du produit peuvent changer lors de son utilisation, et qu'un recyclage ou une réutilisation n'est pas toujours possible.</p> <p>NE PAS permettre à l'eau provenant du lavage ou de l'équipement de pénétrer dans les conduits d'eau.</p> <p>Il peut s'avérer nécessaire de collecter toute l'eau de lavage pour un traitement préalable avant l'élimination.</p> <p>Dans tous les cas, une élimination dans les égouts peut-être soumise à des lois et réglementations et ces dernières doivent être prises en compte de manière prioritaire. En cas de doute, contacter l'autorité responsable.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Recycler autant que possible.</li> <li>▶ Consulter le fabricant pour les options de recyclage ou consulter l'Autorité locale ou régionale de gestion des déchets pour une élimination si aucun traitement adapté ou aucune facilité d'élimination n'a pu être identifié.</li> <li>▶ Eliminer par: Incinérer dans un appareil approuvé (après l'ajout d'un mélange avec un produit de combustion adapté)</li> <li>▶ Décontaminer les containers vides. Suivre les consignes de sécurité jusqu'à ce que les containers soient propres et détruits.</li> </ul> |
|---|---|

## SECTION 14 Informations relatives au transport

## Etiquettes nécessaires

|   |       |
|---|-------|
|  |       |
| <b>Polluant marin</b>   | aucun |

## Transport par terre (TDG)

## Masters PVC Pro Medium Clear Cement

|  |  |            |
|--|--|------------|
| <b>Numéro ONU</b>  | 1133   |            |
| <b>Nom d'expédition des Nations unies</b>                    | ADHÉSIFS; ADHÉSIFS                                     |            |
| <b>Classe(s) de danger pour le transport</b>                 | classe   | 3          |
|  | Risque Secondaire                                      | Sans Objet |
| <b>Groupe d'emballage</b>                                    | II   |            |
| <b>Dangers pour l'environnement</b>                          | Sans Objet   |            |
| <b>Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b> | Dispositions particulières                             | Sans Objet |
|  | Limite pour explosifs et indice des quantités limitées | 5 L        |
|  | Index ERAP   | Sans Objet |

## Transport aérien (ICAO-IATA / DGR)

|  |   |            |
|--|---|------------|
| <b>Numéro ONU</b>  | 1133  |            |
| <b>Nom d'expédition des Nations unies</b>                    | ADHÉSIFS; ADHÉSIFS  |            |
| <b>Classe(s) de danger pour le transport</b>                 | Classe ICAO/IATA  | 3          |
|  | Sous-risque ICAO/IATA   | Sans Objet |
|  | Code ERG  | 3L         |
| <b>Groupe d'emballage</b>                                    | II  |            |
| <b>Dangers pour l'environnement</b>                          | Sans Objet  |            |
| <b>Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b> | Dispositions particulières                                    | A3         |
|  | Instructions d'emballage pour cargo uniquement                | 364        |
|  | Maximum Qté / Paquet pour cargo uniquement                    | 60 L       |
|  | Instructions d'emballage pour cargo et vaisseaux passagers    | 353        |
|  | Quantité maximale Passager et Cargo / Paquet                  | 5 L        |
|  | Qté de paquets limités dans avion passager et de cargaison    | Y341       |
|  | Quantité Limitée Quantité maximale Passager et Cargo / Paquet | 1 L        |

## Transport maritime (IMDG-Code / GGVSee)

|  |                            |            |
|--|----------------------------|------------|
| <b>Numéro ONU</b>  | 1133                       |            |
| <b>Nom d'expédition des Nations unies</b>                    | ADHÉSIFS; ADHÉSIFS         |            |
| <b>Classe(s) de danger pour le transport</b>                 | Classe IMDG                | 3          |
|  | IMDG Sous-risque           | Sans Objet |
| <b>Groupe d'emballage</b>                                    | II                         |            |
| <b>Dangers pour l'environnement</b>                          | Sans Objet                 |            |
| <b>Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b> | N° EMS                     | F-E , S-D  |
|  | Dispositions particulières | Sans Objet |
|  | Quantités limitées         | 5 L        |

## Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Sans Objet

## Transport en vrac conformément à l'annexe V et MARPOL Code IMSBC

| Nom du produit              | Grouper        |
|-----------------------------|----------------|
| tétrahydrofurane            | Pas Disponible |
| butanone; éthylméthylcétone | Pas Disponible |

## Masters PVC Pro Medium Clear Cement

| Nom du produit           | Grouper        |
|--------------------------|----------------|
| cyclohexanone            | Pas Disponible |
| Acetone                  | Pas Disponible |
| Polyvinyl chloride (PVC) | Pas Disponible |
| AMORPHOUS SILICA         | Pas Disponible |

## Transport en vrac conformément aux dispositions du Code ICG

| Nom du produit              | Type de navire |
|-----------------------------|----------------|
| tétrahydrofurane            | Pas Disponible |
| butanone; éthylméthylcétone | Pas Disponible |
| cyclohexanone               | Pas Disponible |
| Acetone                     | Pas Disponible |
| Polyvinyl chloride (PVC)    | Pas Disponible |
| AMORPHOUS SILICA            | Pas Disponible |

## SECTION 15 Informations réglementaires

## Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient toutes les informations requises par le Règlement sur les produits dangereux.

## tétrahydrofurane Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Agence Internationale pour la Recherche sur le Cancer (CIRC) - Agents classés par les Monographies du CIRC  
Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS  
Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)

Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) - Agents classés par les monographies du CIRC - Groupe 2B: Peut-être cancérigène pour l'homme

Projet d'empreinte chimique - Liste des produits chimiques préoccupants  
Service Canada Indice toxicologiques - Système d'information sur les matières dangereuses - SIMDUT GHS

## butanone; éthylméthylcétone Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS  
Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)

Service Canada Indice toxicologiques - Système d'information sur les matières dangereuses - SIMDUT GHS

## cyclohexanone Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Agence Internationale pour la Recherche sur le Cancer (CIRC) - Agents classés par les Monographies du CIRC  
Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS

Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)  
Service Canada Indice toxicologiques - Système d'information sur les matières dangereuses - SIMDUT GHS

## Acetone Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS  
Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)

Service Canada Indice toxicologiques - Système d'information sur les matières dangereuses - SIMDUT GHS

## Polyvinyl chloride (PVC) Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Agence Internationale pour la Recherche sur le Cancer (CIRC) - Agents classés par les Monographies du CIRC  
Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS

Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)  
Service Canada Indice toxicologiques - Système d'information sur les matières dangereuses - SIMDUT GHS

## AMORPHOUS SILICA Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS

Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)

## état de l'inventaire national

| Inventaire national | Statut  |
|---------------------|---|
| Canada - DSL        | Oui   |
| Canada - NDSL       | Non (tétrahydrofurane; butanone; éthylméthylcétone; cyclohexanone; Acetone; Polyvinyl chloride (PVC); AMORPHOUS SILICA) |
| É.-U.A. - TSCA      | Oui   |

## SECTION 16 Autres informations

|                  |            |
|------------------|------------|
| date de révision | 03/15/2021 |
|------------------|------------|

Suite...



**Masters PVC Pro Medium Clear Cement**

date initiale 03/02/2021

**Résumé de la version SDS**

| Version   | Date de revision | Sections mises à jour   |
|-----------|------------------|---|
| 0.2.1.1.1 | 03/14/2021       | Conseil au médecin, Classification, Pompier (média d'extinction), Ingrédients, Déversements (major), stockage (incompatibilité de stockage) |

**autres informations**

La fiche technique santé-sécurité (SDS) est un outil de communication orienté sur le risque et qui doit être utilisé dans le cadre de la politique d'évaluation du risque. De nombreux facteurs peuvent influencer la diffusion d'information au sujet des risques sur le lieu de travail ou dans d'autres cadres. Les risques peuvent être déterminés en référence à des Scénarios d'exposition. L'échelle d'usage, la fréquence d'utilisation et les mécanismes techniques disponibles et actuels doivent faire l'objet d'une réflexion poussée.

**Définitions et abréviations**

PC—TWA : Concentration autorisée - moyenne pondérée dans le temps  
PC-STEL : Concentration autorisée - Limite d'exposition à court terme  
IARC : Centre international de recherche sur le cancer  
ACGIH : Conférence américaine des hygiénistes gouvernementaux  
STEL : Limite d'exposition à court terme  
TEEL : Limites d'exposition d'urgence temporaire  
IDLH : Concentrations immédiatement dangereuses pour la vie ou la santé  
FSO : Facteur de sécurité olfactive  
DSENO : Dose sans effet nocif observé  
DMENO : Dose minimale avec effet nocif observé  
TLV : Valeur limite seuil  
LOD : Limite de détection  
OTV : Valeur de seuil olfactif  
FBC : Facteurs de bioconcentration  
IBE : Indice biologique d'exposition